

COVID-19 ON SE PROTÈGE!

Vigilance



AVIS PUBLIC | CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 SEPTEMBRE 2021 | 20 H

Pour consulter l'ordre du jour, visitez le :

<https://www.boischatel.ca/ville/reunion-conseil/>

Si vous avez des questions, nous vous invitons à nous les transmettre par courriel avant le 7 septembre 2021 12 h (midi) à l'adresse suivante : direction@boischatel.net.

La région de la Capitale-Nationale est en **zone verte**; la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel se tiendra donc le **7^e jour du mois de septembre 2021 à 20 h à la salle du conseil de l'Hôtel de ville**.

- Le port du masque est obligatoire;
- Le lavage des mains est obligatoire;
- Il est interdit de déplacer les chaises afin de respecter la distanciation physique;
- Un maximum de 20 personnes sera admis dans la salle.

Si l'assistance dépasse les 20 personnes autorisées, la séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera disponible le lendemain, soit le 8 septembre 2021 sur le site internet de la Municipalité.

Les procès-verbaux sont toujours disponibles sur le site internet de la Municipalité.

📞 418 822 4500

💻 boischatel.ca

🌐 facebook.com/boischatel